

MAIRIE DE MIGNIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le 26 Octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du 14 octobre 2010 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Garnier, Maire.

Présents : Mmes DEBANT-RIZZO, BLONDEAU, CHRISTEAUT.

Mrs GARNIER, DAGONNEAU, CARRE, LEGER, LORIDE, DESCOTTES, PICHOT, BARBEAU, HENNEBERT, AVISSEAU.

Excusés et pouvoirs : Mme RENAULT, Mr TESTAULT.

Secrétaire de séance : Mr LORIDE

Objet – Pénalités pour infraction

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'employé communal est de plus en plus confronté au manque de civisme de nos administrés qui déposent régulièrement des ordures au pied des containers.

Ces ordures, déchets, matériaux ou autres objets doivent être enlevés régulièrement par l'employé communal qui y passe énormément de temps.

Un large débat s'instaure afin de connaître quelle solution nous pouvons apporter pour résoudre ce problème.

Après débat, délibération et vote, il est décidé que si les dépositaires de tout dépôt sauvage sont identifiés, ils seront redevables de la somme de 90 € compensant pour partie le désagrément engendré.

Le recouvrement fera l'objet de l'émission d'un titre de recette qui sera encaissé par le Trésor Public.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Maire

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :